

Appel à projets de recherche clinique ¹

La Direction adjointe de la recherche clinique du CRCHU est fière de reconduire cet appel à projets qui permettra de soutenir le démarrage de nouvelles activités de recherche clinique. Ces octrois s'adressent aux membres du CRCHU qui entreprennent, développent ou préparent un projet de recherche clinique actuellement non financé ou partiellement financé.

Cinq subventions, d'un montant de **20 000 \$**, seront attribuées pour le concours 2024-2025. Il sera demandé aux futurs bénéficiaires d'avoir pris possession des fonds, c'est-à-dire que la subvention ait été versée au compte budgétaire de la chercheuse ou du chercheur (suite à l'obtention de l'approbation à réaliser la recherche au sein de l'établissement et à l'ouverture du compte budgétaire pour ladite subvention) avant le 31 mars 2025. Les futurs bénéficiaires auront un an en date de la lettre confirmant l'octroi pour utiliser ou engager les fonds ainsi obtenus.

Un minimum de 2 des 5 subventions seront réservées pour des chercheuses et chercheurs en début de carrière (moins de 5 ans d'activité depuis l'obtention d'un statut de chercheuse ou chercheur au CRCHU [*cf. page 2 — Conditions d'admissibilité*]). Veuillez noter la possibilité que l'enveloppe globale ne soit pas complètement distribuée (selon la qualité des projets proposés). Le montant résiduel sera reporté au concours de l'année suivante. Les bénéficiaires des octrois de recherche seront choisis par un comité de pairs. Ces subventions visent à soutenir la recherche clinique afin d'encourager les initiatives qui pourraient mener à des projets structurants pour le Centre.

Si le projet n'a pas déjà été approuvé par un comité d'éthique de la recherche (CÉR), la personne porteuse du projet devra faire la démonstration que la demande est en cours auprès d'un CÉR.

¹ Le terme « recherche clinique » réfère à ce créneau de la recherche en santé destiné à développer les connaissances requises pour comprendre la maladie chez l'humain, la prévenir et la traiter. La recherche clinique comprend un large continuum d'études impliquant des interactions avec des patients, avec du matériel biologique humain ou des données cliniques découlant d'examen diagnostiques, ou encore avec des populations. (Cadre réglementaire sur l'organisation et les bonnes pratiques de la recherche au CHU de Québec-Université Laval, section 1.1.4)

La Plateforme de recherche clinique et évaluative (PRCE) assurera sans frais le support nécessaire selon les besoins exprimés (révision méthodologique, soumission éthique, biostatistiques, analyse des résultats, etc.) pour un maximum de 35 heures.

Les subventions seront attribuées selon les critères de sélection suivants :

- Pertinence et retombées concrètes du projet de recherche;
- Rigueur de la démarche scientifique (clarté des objectifs et de l'hypothèse ainsi que de la méthodologie);
- Qualité du dossier de candidature : expérience professionnelle pertinente, expérience de recherche, expérience d'enseignement/supervision.

Conditions d'admissibilité :

- La personne porteuse du projet doit être reconnue par le CRCHU à titre de chercheuse ou chercheur de centre, universitaire, universitaire clinicien.ne ou associé.e;
- L'implication directe d'un.e étudiant.e ou résident.e dans le projet est considérée comme un atout;
- Les projets de type « nouvelles initiatives de recherche » et les projets de type « collaboratifs » sont fortement encouragés.
- Les projets de recherche de nature fondamentale ou de niveau préclinique **ne sont pas admissibles**;
- Le projet doit **débuter dans les 12 mois** suivants l'octroi de la subvention, et être autorisé dans l'établissement (éthique et convenance) avec **dépôt éthique fait dans les 3 mois** suivants l'octroi;
- Veuillez prendre en compte que certaines conditions s'appliquent pour avoir accès gratuitement aux services de la PRCE (révision méthodologique, soumission éthique, biostatistiques, analyse des résultats, etc.). Nous vous invitons à valider celles-ci en écrivant à l'adresse courriel suivante : rechclinique@crchudequebec.ulaval.ca;
- Les récipiendaires des subventions devront s'engager à rédiger un rapport d'avancement des travaux détaillant l'utilisation faite des fonds obtenus, et ce, 11 mois après l'obtention de la subvention (en date de la lettre confirmant l'octroi);
- Les récipiendaires des subventions seront d'abord annoncés au sein du CRCHU puis par communiqué au grand public.

Lignes directrices pour la rédaction du dossier :

- Le dossier de mise en candidature pourra être rédigé en français ou en anglais.
- Il devra obligatoirement contenir, dans l'ordre et dans un seul document de type PDF :
 - ⇒ Le formulaire d'inscription dûment rempli;
 - ⇒ Un CV abrégé de la chercheuse ou du chercheur principal.e (5 pages maximum) ;
 - ⇒ Une description du projet de recherche (maximum 3 pages [8 ½ x 11], marges minimales de 2 cm, interligne simple, Times New Roman 12 points) incluant :
 - Le titre du projet ;
 - La mise en contexte ;
 - L'hypothèse de travail ;
 - Les objectifs de la recherche ;
 - La méthodologie ;
 - Les résultats escomptés et les retombées cliniques envisagées;
 - Les figures et références (si applicable) sur maximum 2 pages additionnelles.
 - ⇒ Un budget global et détaillé (sur 1 page) du projet incluant l'usage prévu de la subvention.
- Si applicable, ajouter les démarches entreprises pour obtenir le financement complet du projet (phases subséquentes).
- **Ne sont pas admissibles :**
 - Les dépenses liées à la diffusion des résultats, à la publication et aux congrès;
 - Compensation salariale des chercheuses et chercheurs impliqué.e.s.
- Un échéancier, sur une année, du projet, sur ½ page (diagramme de Gantt favorisé).
- Si le projet est déjà soumis dans Nagano, le système informatique de gestion et de dépôt de projets de recherche clinique utilisé au CHU de Québec-Université Laval, fournir la preuve de l'approbation par le comité d'éthique ou la preuve du dépôt de la demande d'approbation.

Date limite et entrée en vigueur

- Transmettre votre demande à rechclinique@crchudequebec.ulaval.ca au plus tard le lundi 15 juillet 2024 - 8 h.
- Un avis par courriel confirmera la réception de votre demande pour évaluation.
- Les récipiendaires seront avisés par courriel au début du mois de septembre 2024.

Si vous avez des questions concernant cet appel à projets, veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : rechclinique@crchudequebec.ulaval.ca